

## EN BREF EN BREF

## &gt; ARMENTIÈRES

**Il met le feu à son appartement**

Le pire a été évité, hier matin à Armentières. Un incendie s'est déclaré vers 6 h dans l'appartement du rez-de-chaussée d'une habitation. Les secours sont heureusement intervenus suffisamment rapidement pour éviter le drame. D'après les premiers éléments de l'enquête ouverte par la police d'Armentières, il semble que le sinistre ait été volontaire : c'est l'un des habitants de l'appartement qui, pris d'un accès de démence, aurait amorcé l'incendie qui n'a heureusement fait aucun blessé grave. Les familles résidant dans les étages ont dû être évacuées d'urgence, certaines souffrant d'intoxications légères. Elles ont toutes pu être relogées. Quant au responsable présumé de l'incendie, il a été, d'après les services de police d'Armentières, placé dans un établissement spécialisé.

## &gt; SOMME

**12 personnes intoxiquées au monoxyde de carbone le soir du réveillon**

Douze personnes, dont deux enfants, ont été intoxiquées par des émanations de monoxyde de carbone dans la soirée de lundi à Rivery, près d'Amiens (Somme), alors qu'elles réveillaient. Elles ont été hospitalisées à Amiens vers 23 h, ont indiqué les pompiers, qui ont précisé que deux d'entre elles étaient « principalement touchées ».

Appelés pour la chute d'un des adultes dans la cage d'escalier, les secours ont rapidement soupçonné la présence de monoxyde de carbone. Une chaudière à gaz serait à l'origine de cette intoxication.

## &gt; VALENCIENNES

**Pharaon attire les foules**

L'exposition « Pharaon, homme, roi, dieu » à Valenciennes a déjà attiré 110 000 visiteurs. Pour tous ceux qui l'ont manquée, elle est visible jusqu'au 20 janvier. À noter : le musée des Beaux-arts de Valenciennes sera fermé le 31 décembre mais ouvert en nocturne les 19 et 20 janvier jusqu'à 21 h.

## &gt; LILLE

**Une handicapée au large de l'Antarctique**

Cinq handicapés se sont lancés entre Noël et Nouvel An sur les traces du légendaire explorateur britannique Sir Ernest Shackleton. Leur expédition les emmène en Géorgie du Sud, l'île semi-glaciaire au large de l'Antarctique. Parmi eux, Helena Giuliano, Lilloise de 39 ans. Elle est née avec une seule jambe, mais refuse de rester en marge. Elle est la déléguée des femmes de « Bout de vie », l'association qui a organisé l'expédition.

**L'expo Pinault prolongée**

L'exposition Lille 3000 « Passage du temps » du Tri postal de Lille est prolongée jusqu'au 6 janvier et est ouverte 7 jours/7. Pendant les vacances de Noël, des visites guidées sont organisées à 14 h chaque après-midi hormis les 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. Tarif : 6 € par personne. Se présenter 15 minutes avant, mais pas besoin de réserver.

## FORUM

**Christian, allumé d'illuminations, en butte au vandalisme** > « Ils m'ont piqué Marie, Joseph, Jésus, l'âne, la

vache et les moutons. J'en ai pleuré. » ■ **Anne Saingier, présidente régionale**

**d'Emmaüs, exprimant son sentiment à propos de la situation des Roms dans la métropole lilloise** > « C'est au-delà de la colère, c'est de l'écoeurement. »

## C'EST VOUS QUI LE DITES !

COURRIER : 42, rue du Général Sarrail 59100 ROUBAIX. ■ TÉLÉPHONE : 03.20.250.250. ■ E-MAIL : lecteurs@nordeclair.fr. ■ SITE WEB : www.nordeclair.fr.

**« Privatisation du divorce**

Aujourd'hui, un mariage sur trois s'achève par un divorce. Malgré l'ampleur du phénomène, divorcer n'est pas un acte anodin, encore moins un acte commercial. Ce sera pourtant l'une des conséquences de la réforme entreprise à ce sujet par le président de la République puisqu'elle vise à transférer la procédure du juge au notaire. Or un divorce, même avec consentement mutuel, n'est nullement synonyme de séparation équitable. Seul le juge peut en garantir l'équité, le notaire n'étant dans le cas présent qu'une simple chambre d'enregistrement contre rétribution. Comment alors justifier ce nouveau cadeau à son électorat traditionnel ? Le président de la République invoque une double nécessité : alléger la charge des tribunaux engorgés et réduire le coût du divorce. Or ce constat en amène immédiatement un autre : l'ineptie de la réforme menée à la faux par la garde des Sceaux puisqu'elle aboutit au démantèlement de la justice de proximité, aggravant de fait l'encombrement des

tribunaux restants. Ensuite, si le but est réellement de réduire le coût du divorce, il y a une solution beaucoup plus simple et éminemment moins onéreuse pour le citoyen lambda que le recours à un notaire : il suffit de transférer la charge à celui qui procède aux unions : le maire ! **LAURENT OPSOMER, de Hergnies** > par courrier

**Grève de Transpole : c'est là le hic !**

La grève des bus de ce 24 décembre serait un acte de « solidarité » envers un chauffeur contrôlé positif par deux fois à l'éthylotest et licencié pour ce motif... après sa récidive. Il conviendrait évidemment de le réintégrer d'urgence ! Bien que totalement étrangers à cette lutte, les usagers sont quant à eux « mis à pied » ! Moi je me demande tout simplement où finit la solidarité et où commence la complicité (de mise en danger de la vie d'autrui) sur l'échelle de l'éthylomètre... ? Pour les employeurs, il existe des fautes inexcusables, et c'est bien ; les partenaires sociaux, eux, devraient être intouchables même quand, pour justifier l'indéfectable, ils

s'adonnent dans la rue à la grève, sans modération. C'est là le hic !... Savent-ils qu'il existe des tribunaux qui sanctionnent les licenciements abusifs et ordonnent les réintégrations justifiées... avec beaucoup plus de sobriété ? Allez, à la santé des prolétaires opprimés (et aux acquis des luttes) ! La cuite au prochain numéro ? **Jean-Paul CLEMENT** > par courrier

**Ce qui se cache à l'arrière des meubles du dimanche**

Je suis favorable à l'ouverture de certains magasins le dimanche. Combien de ménages vont en Belgique, faute de temps en semaine ? L'accueil chaleureux, une coupe de pétillant à la main, afin de vous détourner des questions compliquées... Un conseil, pourtant : bien regarder sur l'arrière des meubles, et aussi à l'arrière des bons de commande, ce qu'il y a d'écrit en tout petit. Il y a là de quoi réfléchir. Moi-même, il y a dix ans, cela m'a coûté 6 000 FF pour avoir refusé un salon abîmé... Il y a un an, ma nièce a acheté une cuisine en Belgique. Il lui manquait deux portes. Et aucun retour du magasin : il avait fait faillite. **M.B.**

## L'INTERVIEW DU JOUR

**Urgentistes : « notre grève est partie pour durer »**

PROPOS RECUEILLIS PAR FLORENCE TRAUILLÉ > florence.traulle@nordeclair.fr

**Selon le D<sup>r</sup> Garrigue, urgentiste lillois et un des responsables de l'AMUF (Association des médecins urgentistes de France), la grève lancée le 24 décembre à 20 h est très largement suivie par les urgentistes qui dénoncent une impasse dans les négociations avec le gouvernement.**

**Quelles sont les raisons du mouvement de grève lancé depuis le 24 décembre par les médecins urgentistes ?** >> Nous sommes sur des revendications catégorielles pour les médecins urgentistes des hôpitaux. Nous réclamons une négociation sur les comptes épargne temps (CET) pour lesquels l'addition s'alourdit de plus en plus. Le CET, c'est le nouvel emprunt russe. On cumule des jours de RTT pas prises et des heures supplémentaires sur un compte qui grossit à vue d'œil. Et on ne peut pas prendre ces journées faute d'effectifs dans les services. Actuellement, les CET représentent 27 millions d'heures de travail à l'hôpital public. Nous réclamons également le calcul du temps de travail des médecins en heures et non plus en demi-journées. Cela permettra de savoir exactement ce que font les médecins. Quand on vient pour une heure de réunion, ça ne doit pas correspondre à une demi-journée de travail. Autre revendication, la revalorisation salariale des gardes. Il y a trop d'inégalités. Nous demandons aussi le paiement des heures comprises entre 39 et 48 heures en heures supplémentaires. Actuellement, les heures supplémentaires ne commencent qu'à partir de 48 heures de travail



« C'est facile de passer à la télé et de dire "il faut travailler plus pour gagner plus". Nous, on demande que l'hôpital nous paie déjà ce qu'on nous doit. »

hebdomadaire. C'est facile de passer à la télé et de dire « il faut travailler plus pour gagner plus ». Nous, on demande qu'on nous paie déjà ce qu'on nous doit.

**Ces revendications ne sont pas nouvelles ? Quel écho trouvez-vous du côté du ministère ?** >> Nous sommes en permanence trébuchés. On n'a jamais été reçus par Roselyne Bachelot, seulement par des conseillers. Il n'y a pas de dialo-

gue social avec le gouvernement. On est à bout. Roselyne Bachelot vient d'annoncer que les médecins libéraux qui ont travaillé le 24 décembre et qui travailleront le 31 bénéficieront d'une prime de 150 euros. Cela représente environ 750 000 euros et s'ajoute aux 350 millions qui ont été débloqués pour revaloriser leurs gardes. Tout cela est très coûteux pour un système dont on voit bien qu'il ne marche pas ! Nous n'avons rien contre le fait que les libéraux soient bien payés mais nous, depuis 1984, nous avons perdu 30 % de notre pouvoir d'achat. Nous appelons à une vraie négociation avec le gouvernement. Nous avons le sentiment d'être traités par le mépris.

**Quel est le poids d'une grève de médecins urgentistes alors que vous êtes assignés par l'hôpital pour que le service aux malades continue ?** >> Nous ne défendons jamais un combat syndical qui mette en danger la vie des patients. Cette semaine, nous répondrons aux assignations. Ensuite, nous exigerons qu'elles soient vraiment faites dans les règles administratives et nous n'y répondrons pas si l'hôpital peut faire appel à des médecins non grévistes. Nous réfléchissons à d'autres formes d'action. S'il faut en passer par des réquisitions préfectorales et qu'on envoie deux gendarmes chercher les urgentistes chez eux pour qu'ils aillent travailler, ça va commencer à devenir compliqué à gérer... Notre grève est partie pour durer. On n'arrêtera pas sans avoir obtenu satisfaction. ●